

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 28/06/2024 - 8462 - 2018 D 00975 - 844 750 299 - VINCY



1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024 Page 20

Désignation de l'entreprise VINCY SPFPL Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise EN PRAGNAT NORD 01500 AMBERIEU EN BUGEY

Numéro SIRET * 8 4 4 7 5 0 2 9 9 0 0 0 1 9 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le (3 1 1 2 2 0 2 3)		Exercice N-1 clos le (3 1 1 2 2 0 2 2)	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières *(1)	040	042	166 552	187 328		
Total I (5)		044	048	166 552	187 328		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	070				
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	074	12 309			
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	915	987		
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	13 224	987		
Total général (I+II)		110	112	179 776	188 315		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100	100		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		10	10		
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		35 674	16 955		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		33 539	18 718		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		69 322	35 784		
	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156		108 549	137 118		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		1 700	2 407		
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169					
DETTES (4)	Comptes courants d'associés	173			9 893		
	Autres dettes	175		205	3 113		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		110 453	152 531		
	Total général (I + II + III)	180		179 776	188 315		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	79 552		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	22 854		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2024

Page 21

Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le								
VINCY SPFPL		13	1	1	2	2	0	2	3	13	1	1	2	2	0	2	2
A - RÉSULTAT COMPTABLE																	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *									209							
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires						215							
	services *																
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							217								
	Production immobilisée *																
	Subventions d'exploitation reçues																
	Autres produits																
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										222						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																
	Variation de stock (marchandises) *																
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																
	Autres charges externes * :	{		dont crédit bail :													
	- mobilier	- immobilier															
	Impôts, taxes et versements assimilés (CFE et CVAE *)										243						
	Rémunérations du personnel *																
	Charges sociales (cf. renvoi 380)																
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)										255						
Dotations aux provisions																	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *								259							
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles									260						
Total des charges d'exploitation (II)										264							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)															
	Produits exceptionnels	(IV)															
	Charges financières	(V)															
	Charges exceptionnelles	(VI)															
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)															
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310						
	B - RÉSULTAT FISCAL Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312						
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																
	Provisions non déductibles *																
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																
	Divers* dont intérêts excédentaires des opé-cis d'associés	247															
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997						
	Déductions	Entreprise nouvelle (44 septies)	986														
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981															
Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)		345															
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																	
Zone franche urbaine (44 octies A)		987															
Jeune entreprise innovante (44 septies A)		989															
Déductions	Investissements et souscriptions outre-mer	344															
	Crédence due au report en arrière du déficit	346															
	Zone de développement prioritaire (44 septiesdecies)	993															
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 41 duodecies)	991															
	Basins urbains à dynamiser (SUD art. 44 sexdecies)	992															
	Basins de revitalisation rurale (44 quaterdecies)	138															
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352							
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356															
	Déficits antérieurs reportables : *7.....1.72 dont imputés sur le résultat :																
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370							

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	12
Titres immobilisés	12
Disponibilités en Euros	12
Charges à payer	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 179 775.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 33 538.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	186 353		
Prêts, autres immobilisations financières	975		
TOTAL	187 328		
TOTAL GENERAL	187 328		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		20 776	165 577	165 577
Prêts, autres immobilisations financières			975	975
TOTAL		20 776	166 552	166 552
TOTAL GENERAL		20 776	166 552	166 552

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	975	975	
Groupe et associés	11 202	11 202	
Débiteurs divers	1 107	1 107	
TOTAL	13 284	13 284	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	370	370		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	108 179	28 627	72 270	7 282
Fournisseurs et comptes rattachés	1 700	1 700		
Impôts sur les bénéfices	139	139		
Autres dettes	205	205		
TOTAL	110 592	31 040	72 270	7 282
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 431			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	370
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 700
Autres dettes	205
Total	2 275

DOSSIER DE GESTION

VINCY
Société de participations financières de professions libérales par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : En Pragnat Nord, 01500 AMBERIEU EN BUGEY
844 750 299 RCS BOURG EN BRESSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 33 674 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 674 euros
------------------------	--------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 69 213 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président
M. Vincent NEBOIT



W